
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

**CONSEIL ECONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
DE NOUVELLE-CALEDONIE**





L'année 2024 a été marquée par les exactions survenues au mois de mai qui ont profondément et durablement bouleversé la vie des Calédoniens.

Malgré cette situation de crise, le CESE-NC a su répondre aux diverses sollicitations du gouvernement et être présent dans la vie institutionnelle du territoire.

Je tiens à remercier l'ensemble des conseillers pour leur engagement ainsi que le personnel administratif qui a fait face à des conditions de travail dégradées (conditions dangereuses de circulation et situations humaines complexes).

Notre institution a tout de même, dans ce contexte particulier, pu **rendre 24 avis, 2 vœux et 4 contributions**.

De ses actions principales, on peut retenir notamment, **la contribution du CESE-NC sur le plan de refondation et de reconstruction** proposé par le gouvernement, qui a mobilisé l'ensemble des conseillers et du personnel pour la réalisation d'un travail de grande qualité en seulement 3 semaines.

Face à une situation de crise multidimensionnelle entre les émeutes de mai 2024, l'effondrement du système économique et social, ainsi qu'aux incertitudes politiques, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a saisi pour avis l'institution qui a structuré sa contribution autour de 3 axes fondamentaux à savoir : la refondation des modèles économique / social, sociétal et institutionnel .

LE MOT DU PRESIDENT

En outre, ces trois axes ont été ventilés en plusieurs thématiques (santé, protection sociale, compétitivité et attractivité, foncier et aménagement, pouvoir d'achat, transport, énergie, nickel et diversification, identité calédonienne, éducation et insertion, environnement et climat, famille et bien vieillir, action publique, répartition des compétences, société civile) sur lesquelles le CESE-NC a pu réaliser des recommandations concrètes.

De plus, l'institution a insisté sur **l'urgence d'un accord politique, la nécessité d'un retour à la sécurité, et la co-construction d'un avenir partagé**. Elle a invité à une transformation systémique qui ne sacrifie pas la paix sociale.

Le CESE-NC s'est également prononcé au travers d'une contribution le 13 juin 2024, sur le projet de délibération instituant des mesures exceptionnelles liées aux exactions débutées en mai 2024 en Nouvelle-Calédonie, selon la procédure d'urgence.

“ 2 vœux sont pour moi essentiels,
à savoir : ”

- Le vœu 01/2024 du 01 mars 2024 relatif à "L'impact de la culture de proximité".
- Le vœu 02/2024 du 03 mai 2024 intitulé : "Vers une paupérisation de la société calédonienne : la situation des personnes marginalisées".

Le CESE-NC alerte sur la paupérisation croissante de la société calédonienne, en particulier sur les personnes marginalisées comme les sans-abris et les jeunes en errance.

Il a donc dressé un état des lieux, en identifiant les causes et proposant notamment des recommandations telles que : le recensement officiel de la population sans-abris (ISEE, DASS...), la création d'un plan territorial de lutte contre l'exclusion, l'accès aux foyers gratuits pour les sans-abris, l'augmentation des capacités d'hébergement, notamment pour les jeunes, le développement des CCAS dans toutes les communes.

Le CESE-NC a insisté sur l'urgence d'agir face à un risque de fracture sociale majeure. La paupérisation n'est pas seulement un fait économique, mais une crise humaine et systémique touchant tous les aspects de la société calédonienne.

Jean-Louis d'Anglebermes

SOMMAIRE

02	Mot du président	p 2, 3
03	Sommaire	p 4
04	Temps forts	p 5 - 7
05	Mission extérieure	p 8 - 10
06	Missions	p 11
07	Travaux majeurs	p 12 - 15
08	Chiffres clés	p 16 - 27
09	Bilan financier	p 28
10	Stratégie 2025	p 29
11	Liste des travaux	p 30 - 32



🕒 RENOUVELLEMENT DES COMMISSIONS

Tenue d'une séance plénière à la mairie de Nouméa pour :

- la création d'une 11ème commission intitulée "commission évaluation des politiques publiques" - CEPP.
- le renouvellement de l'entière composition des commissions.



🕒 VISITE DE LA CTC-NC

La présidente de la chambre territoriale des comptes, madame Florence Bonnafoux, a accueilli une délégation du CESE-NC au boulevard Vauban.

Les deux présidents avaient à l'époque renouvelé la convention liant les deux instances et évoqué le projet d'évaluer une politique publique test, en Nouvelle-Calédonie.



🕒 VISITE DE COURTOISIE

Jean-Louis d'Anglebermes accueillait une délégation du RSMA-NC.

Le lieutenant-colonel Faldony Révillon, futur chef de corps, souhaitait rencontrer le président de l'institution et échanger avec lui sur la situation économique actuelle du territoire.



⦿ ANZAC DAY - AU CIMETIÈRE MILITAIRE NÉO-ZÉLANDAIS À BOURAIL,

Mme Rozanna Roy, 1ère vice-présidente du CESE-NC, représentait l'institution au traditionnel hommage rendu chaque année aux soldats de "l'Australian and New Zealand Army Corps" qui se sont illustrés pour leur engagement, à l'origine au titre de la 1ère Guerre Mondiale (bataille de Gallipoli), puis dans les divers conflits internationaux, .



⦿ CONVENTION DE PARTENARIAT

Dans le cadre expérimental de l'évaluation des politiques publiques (EPP), un partenariat a été signé entre le congrès, le gouvernement, le conseil économique, social et environnemental (CESE-NC), la chambre territoriale des comptes (CTC-NC) et l'université (UNC).



⦿ PREMIERE VISITE AU SENAT COUTUMIER

Première visite du bureau du CESE-NC au sénat coutumier depuis la mise en place de la mandature. La délégation a été reçue par M. Victor Gogny, président.

Après un échange de coutumes, les représentants des 2 institutions se sont réunis dans la grande salle du conseil, pour passer en revue plusieurs sujets d'actualité.



⦿ COMITE INTER-INSTITUTIONNEL

Composé des présidents du congrès, du gouvernement, des assemblées de province, du sénat coutumier, du conseil économique social et environnemental, des parlementaires, des associations de maires et des présidents de groupes politiques du congrès. Ce comité a pour rôle d'assurer la mise en œuvre du plan S2R, de négocier avec l'État les financements nécessaires et de superviser son exécution.



⦿ PLAN S2R

Sollicité par le gouvernement, le CESE-NC a préparé une contribution pour alimenter ce document baptisé "Plan de sauvegarde, de refondation et de reconstruction".

Un support de 27 pages a été présenté le mercredi 21 août par le gouvernement à une délégation du CESE.



⦿ PRESENTATION DU PROJET PALM

Le programme Pacific Australia Labour Mobility (PALM) permet aux entreprises australiennes éligibles d'embaucher des travailleurs des pays insulaires du Pacifique et du Timor-Leste, lorsqu'il n'y a pas suffisamment de travailleurs locaux disponibles. Les employés bénéficiant du programme PALM ont les mêmes droits et protections sur le lieu de travail que les autres employés en Australie.

MISSION EXTERIEURE



🕒 AG DES CESER DE FRANCE

M. Patrick Ollivaud, 4ème vice-président du CESE-NC, a représenté le président lors de l'assemblée générale des CESER de France.

Il a réalisé un point de situation relatif à la situation économique et sociale calédonienne; la contribution de notre institution au plan de sauvegarde, de reconstruction et de refondation (PS2R) mis en place par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.



🕒 CONGRES DES REGIONS DE FRANCE

20^{ème} Congrès des Régions de France à Strasbourg au Palais de la musique et des congrès.

Cette année la thématique s'intitulait : Échanger autour du thème "Europe : l'heure des Régions ? Faire + simple, voir + loin".

M. Patrick Ollivaud, a pu à cette occasion, participer à la première partie de cette journée dédiée à "l'échange".



🕒 RENCONTRE AVEC M. XOWIE

Rencontre de M. Patrick Ollivaud avec le sénateur M. Robert Xowie.

Etaient également présents :

- Mme Sarah Kane Pelage, collaboratrice parlementaire,
- M. Anapa Ardouin, stagiaire.



🕒 RENCONTRE AVEC M. THIERRY BAUDET

M. Patrick Ollivaud, avait rendez-vous le mardi 1er octobre, avec M. Thierry Baudet, président du CESE national au Palais d'Iéna.

La situation de la Nouvelle-Calédonie mais aussi le rôle du CESE-NC ont été de mise. M. Baudet s'est affirmé comme soutien et a assuré qu'il appuierait sur l'urgence économique auprès des plus hautes instances de l'Etat.



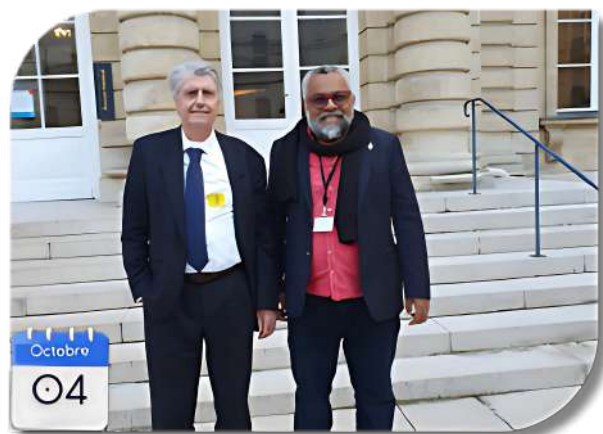
🕒 RENCONTRES AVEC MM. GEORGES NATUREL ET NICOLAS METZDORF

Puis M. Patrick Ollivaud s'est entretenu d'une part, avec MM. Georges Naturel, sénateur et Nicolas Metzdorf, député de la 1ère circonscription.

Il a été question de :

- la récente AG des CESER de France,
- la situation réactualisée de la Nouvelle-Calédonie d'un point de vue économique,
- les divers moyens de sorties de crise avec notamment les aides de l'Etat, les difficultés des entreprises calédoniennes vis à vis des assurances,
- le sujet du nickel notamment des éventuels repreneurs pour KNS et Prony ressources, l'importance de l'économie du nickel dans le schéma calédonien.





🕒 RENCONTRE AVEC M. EMMANUEL TJIBAOU

Le 4ème vice-président du CESE-NC s'est entretenu avec le député de la 2ème circonscription. Sur le sens de la mission inter-institutionnelle, M. Emmanuel Tjibaou affirme que cela est une bonne chose, mais qu'il faut une méthode définie. Il reconnaît que M. Gérard Larcher et Mme. Marie-George Buffet connaissent bien le dossier calédonien et relève le rapport qui a été fait. M. Patrick Ollivaud regrette que le sujet du nickel soit absent du débat.

VISIOCONFERENCE

En 2024, la **visioconférence** s'est mise en place notamment due à la forte demande des conseillers qui ont souhaité bénéficier de cet aménagement de travail.

Après modification des textes réglementaires, notamment du règlement intérieur de l'institution, cette modalité de participation aux réunions, permet aux conseillers de percevoir leurs vacations. Seules les indemnités de déplacement ne sont pas remboursées.

La seule contrainte réside dans la **votation**, en effet, les conseillers en visioconférence doivent donner **procuration** à un des membres présents, afin de voter en leur nom.

Cela permet également, lors des réunions de travail, de pouvoir auditionner des personnes qui sont situées sur toute la Nouvelle-Calédonie, et ainsi bénéficier de leur expertise, favorisant un gain de temps et de moyens humains et financiers.



01

Le CESE-NC rend des **avis** sur les projets et propositions de textes (lois ou délibérations) à caractère économique, social et environnemental (saisines des autorités habilitées).

02

Le CESE-NC rend également des **vœux** dans ses domaines de compétence. Ainsi, il fait des propositions sur des sujets à fort impact pour la Nouvelle-Calédonie. Permettant ainsi d'attirer l'attention des élus sur ces thématiques attendues par la population.



03

Le CESE-NC peut également désigner un de ses membres pour exposer devant le congrès les avis qu'il a rendu.

04

Il assure la représentation de la société civile organisée notamment lors : des réunions d'auditions, des travaux en commissions, permettant ainsi d'entendre la voix des acteurs de terrain.

Mais il est aussi un lanceur d'alerte vis à vis des décideurs politiques.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - ESS

Le CESE-NC a été **saisi par deux fois**, à savoir sur :

1. une proposition de loi du pays relative à l'économie sociale, solidaire et résiliente, avis 02/2024,
2. une proposition de délibération portant création du haut conseil de l'ESS, avis 20/2024.



Sur 2 textes en provenance du congrès, le CESE-NC a, en introduction, regretté que les élus soient dans l'incapacité à travailler en commun et à dépasser les clivages politiques sur un sujet qui devrait rassembler. En effet, le congrès avait déjà saisi le CESE-NC, fin 2022, sur une proposition de loi du pays portant sur la même thématique.

Concernant le premier de texte sur l'ESSR, les principales recommandations émises sont notamment de :

- supprimer la notion de résilience, car l'ESS est résiliente par nature, et constat que les entreprises de l'ESS ont mieux résisté que les autres à la crise sanitaire.
- créer un cadre juridique propre aux groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification afin qu'ils comptent parmi les acteurs de l'économie sociale et solidaire.
- inclure la notion de développement durable à la définition de l'utilité sociale fixée à l'article 4.
- inclure les trois chambres consulaires à la composition du haut conseil de l'économie sociale et solidaire.

Concernant le second texte sur la création du haut conseil de l'ESS (**en urgence**), la **principale recommandation faite** concerne le développement d'un partenariat entre l'institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (ISEE-NC), l'institut d'émission d'outre-mer (IEOM) et les chambres consulaires. Cela permettrait au haut conseil de jouer un rôle majeur en termes de publication et de tenue à jour des listes des acteurs de l'ESS déjà recensés, mais également de ceux qui seraient éligibles.



L'IMPACT DE LA CULTURE DE PROXIMITÉ

VOEU 01/2024

“ La culture de proximité, en Nouvelle-Calédonie, est proche géographiquement de la population, elle fait résonance avec elle, elle est accessible à tous, elle a une visée éducative et crée du lien social. Plus important encore pour le pays, elle “fait société.” ”

Le CESE-NC a tiré de ce long travail, **11 recommandations**, pour impliquer davantage le public, assurer une meilleure accessibilité, fidéliser les spectateurs, soutenir les arts à l'école, définir des politiques culturelles, augmenter les moyens publics, ou encore aider à la création et à la diffusion.

Il a souhaité prendre part à la définition des politiques publiques calédonniennes, en défendant la culture de proximité, la culture kanak, les échanges entre communautés, la transmission et le vivre ensemble, portant la voix de la société civile.

Les recommandations ont porté sur l'implication du public, l'accessibilité, la fidélisation des spectateurs, le soutien de l'art à l'école, les politiques publiques dédiées à la culture, etc.



Une politique pluriannuelle de soutien
à la culture est primordiale

VERS UNE PAUPÉRISATION DE LA SOCIÉTÉ CALÉDONNIENNE : LA SITUATION DES PERSONNES MARGINALISÉES.

VOEU 02/2024

“Dans cette étude, le CESE-NC a soulevé que :

- **48 % des interrogés sont dans la rue pour des problèmes familiaux.**
- Les jeunes kanaks migrent vers le Grand Nouméa soit par volonté d'émancipation, soit par fuite des conflits familiaux. Ces conflits semblent provenir du logement inadapté. Les personnes étant hébergées chez leur famille et donc à l'étroit, elles partent s'installer dans les villes. Les conflits proviennent aussi d'une expulsion familiale ou le rejet de la tribu, de problèmes de santé (psychiatriques) et de sorties d'incarcération.
- Il est constaté, **une nette augmentation du nombre de femmes dans la rue** ce qui est préoccupant. Elles ont souvent été victimes de violences psychologiques ou morales répétées, de violences physiques régulières ainsi que de violences sexuelles.
- **Les jeunes en difficulté sont de plus en plus nombreux, en 2021, ils sont 62**, liés à des phénomènes de rupture familiale, conséquence d'une cohabitation intergénérationnelle de plus en plus mal vécue, de recherche identitaire ou de problèmes de conduites addictives et de consommation de toxiques.
- **Les conséquences sociétales sont catastrophiques** : augmentation des sans abris, les problèmes sur la santé notamment psychiatrique, etc.
- **De nombreuses recommandations ont été faites pour alerter les élus**, notamment la nécessité de recenser les sans abris, identifier les causes et les besoins dans un plan territorial de politique publique, le manque de places dans les structures d'accueil, etc.



VERS UNE PAUPERISATION
DE LA SOCIÉTÉ CALÉDONNIENNE -
LA SITUATION DES PERSONNES
MARGINALISÉES

DÉANCE FLÉNIÈRE
LE 17 AVRIL 2024

PLAN DE SAUVEGARDE, DE REFONDATION ET DE RECONSTRUCTION - PS2R

CONTRIBUTION 04/2024

Dans cette étude, le CESE-NC s'est penché sur :

1- **La refondation du modèle économique et social** : Le système de santé / Le système de protection sociale / La compétitivité et l'attractivité / Le foncier, la domanialité et l'aménagement du territoire / Le pouvoir d'achat / Les transports et la mobilité / L'énergie / Le nickel et la diversification économique.

2- **La refondation du modèle sociétal** : La construction d'une identité néo-calédonienne au travers de la culture, du sport, de la jeunesse et de la coutume / L'adaptation de l'éducation, de la formation et l'insertion au contexte contemporain / Les mises en valeur et protection de nos ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique / Le renforcement des politiques de la famille et du bien vieillir.

3- **La refondation du modèle institutionnel** : La performance de l'action publique / L'optimisation de la répartition des compétences / L'amélioration de l'expression et de la représentation de la société civile.

Ce document conséquent compulse un nombre important d'actions à mettre en place. Il est consultable sur notre site internet www.cese.nc



PLAN DE SAUVEGARDE
S2R

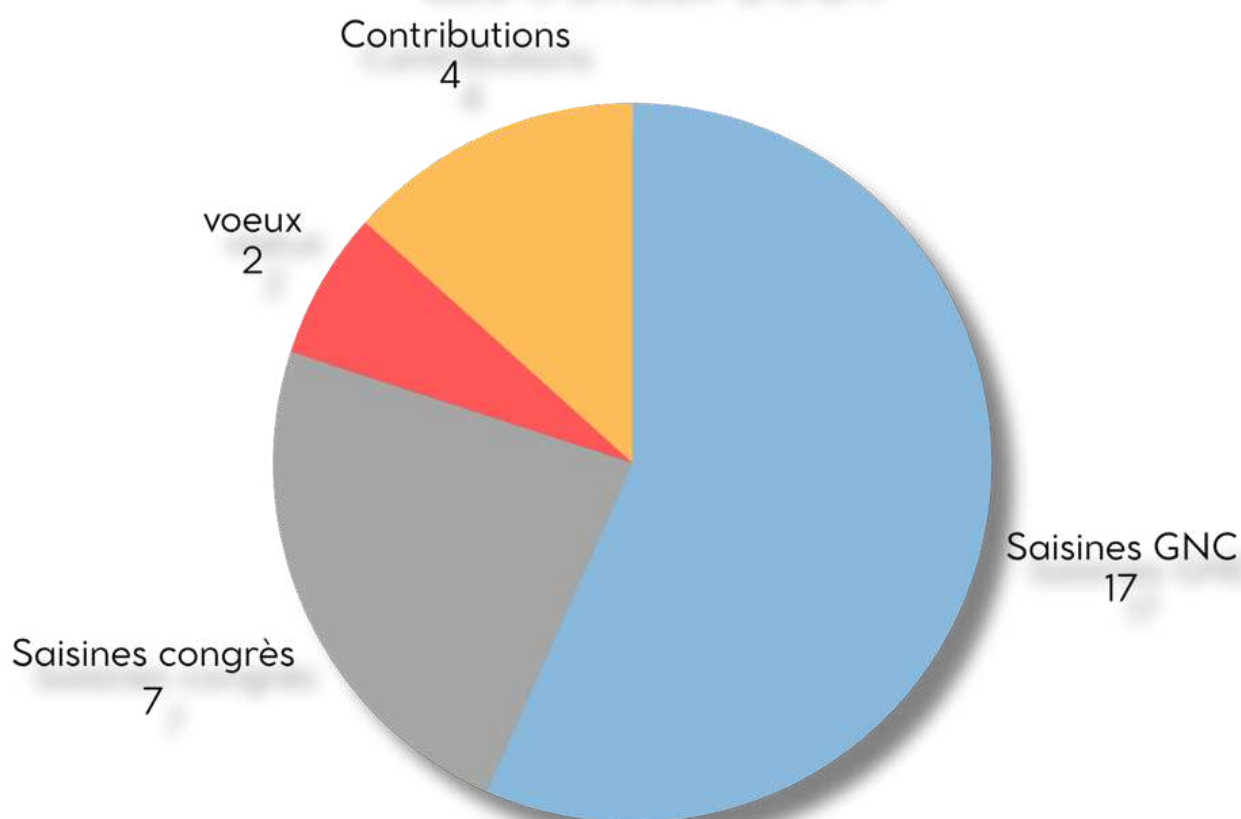
CHIFFRES CLÉS

Les travaux rendus par le CESE-NC font suite notamment, aux saisines du gouvernement et du congrès en 2024.

La commission du développement économique, de la fiscalité et du budget - **CDEFB** - est celle qui a été la plus sollicitée en 2024, montrant ainsi l'axe prioritaire du gouvernement, dû pour partie, à la situation post émeutes.

Les commissions de la mine, de la santé et celle de l'éducation, du travail et de la formation, ont elles aussi, été fortement sollicitées.

Les travaux 2024

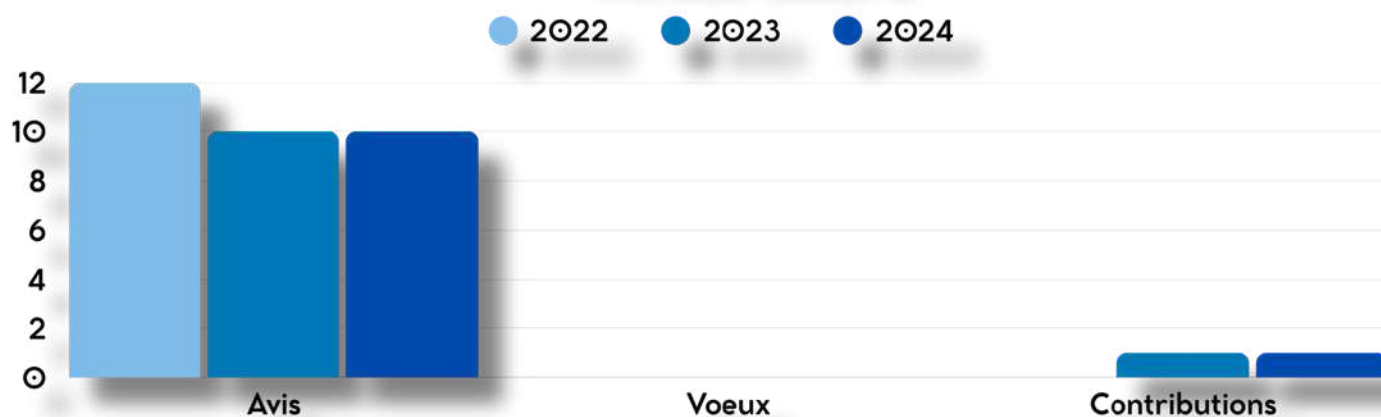


Cette année 2024 a aussi été **marquée par un important travail du CESE-NC sur le plan S2R** (reconstruction et refondation) du gouvernement, pour lequel, les **10 commissions de l'institution ont travaillé de concert**, sur les thématiques dédiées à ce plan.

Une contribution a été formalisée dans un document pragmatique proposant des actions à mener à court et moyen termes. - **contribution n°04/2024, consultable sur le site internet www.cese.nc**

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / FISCALITÉ / BUDGET -CDEFB -

Travaux CDEFB



40%

des travaux du CESE-NC ont été traités par la CDEFB.

Cette commission a été particulièrement sollicitée en 2024 montrant ainsi l'intérêt des élus pour la reconstruction économique de la Nouvelle-Calédonie.

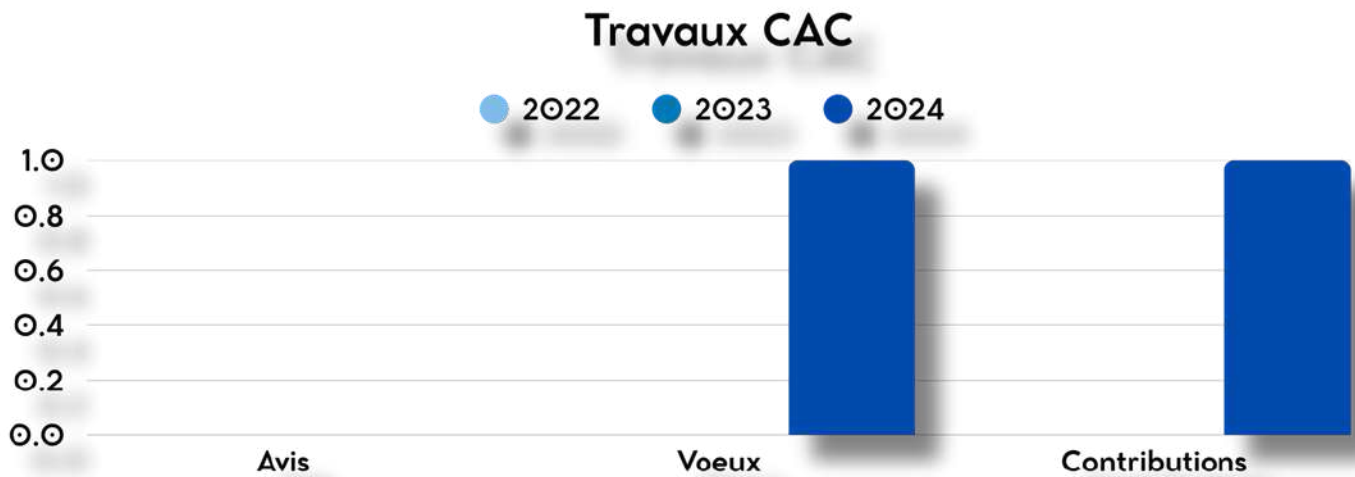
La commission du développement économique, de la fiscalité et du budget a travaillé sur **11 études**, dont 1 contribution : le PS2R.

27 réunions

77 personnes auditionnées

67% de taux de participation

COMMISSION AFFAIRES COUTUMIÈRES - CAC -



7%

des travaux du CESE-NC ont été traités par la CAC.

Cette commission a été sollicitée uniquement sur le PS2R en 2024 et s'est autosaisie sur un sujet en partenariat avec la commission de la santé et de la protection sociale.

La commission des affaires coutumières a travaillé sur **2 études**, à savoir :

- 1- la paupérisation de la société calédonienne (situation des personnes marginalisées)
- 2- le PS2R.

12 réunions

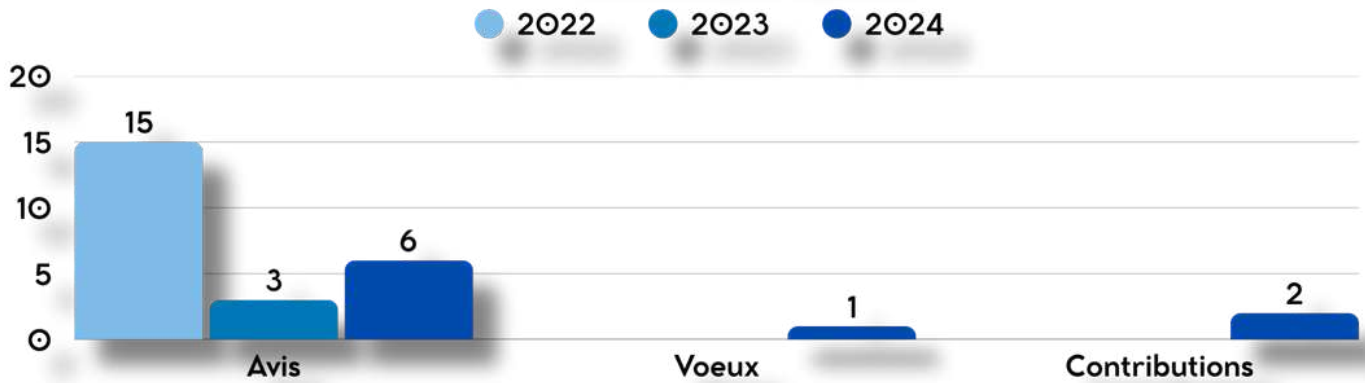
19 personnes auditionnées

55% de taux de participation

COMMISSION SANTÉ / PROTECTION SOCIALE

- CSPA -

TRAVAUX CSPA



30%

des travaux du CESE-NC ont été traités par la CSPA.

Cette commission a été régulièrement sollicitée en 2024 démontrant ainsi l'intérêt des élus pour le domaine de la santé en générale.

La commission de la santé et de la protection sociale a travaillé sur **9 études**, à savoir :

- des sujets importants notamment sur diverses mesures d'urgence relatives à la crise concernant la CAFAT, sur le fonds autonome de compensation de santé publique, sur les aides médicales et sociales, sur l'insertion des travailleurs en situation de handicap, sans oublier le **PS2R**.

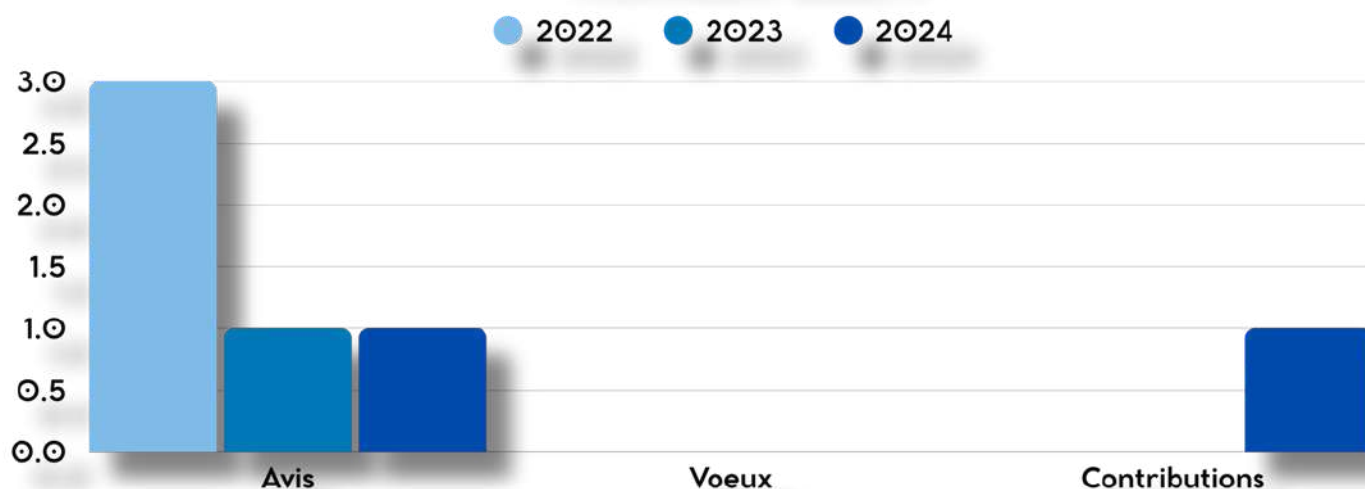
28 réunions

63 personnes auditionnées

73% de taux de participation

COMMISSION AGRICULTURE / ÉLEVAGE / FORETS / PÊCHE - CAEFP -

TRAVAUX CAEFP



7%

des travaux du CESE-NC ont été traités par la CAEFP.

Cette commission a été peu sollicitée en 2024, indiquant le peu de textes pris durant cette année particulière; les priorités étant sur d'autres domaines

La commission de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et de la pêche a travaillé sur **2 études**, à savoir :

1- l'identification et la cession des carnivores domestiques en NC,

2- le **PS2R**.

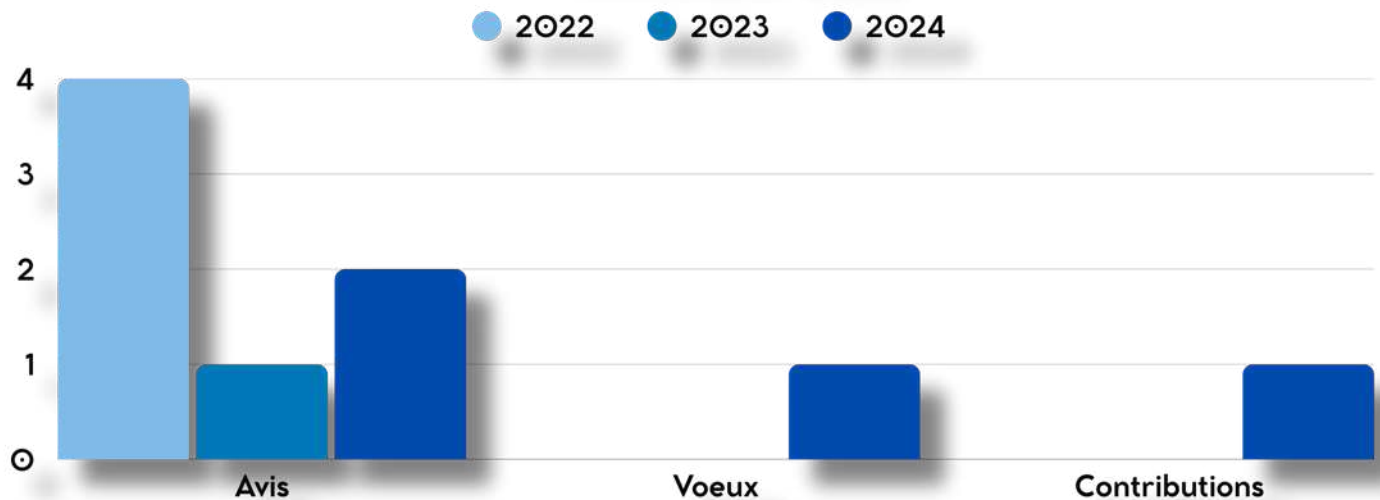
4 réunions

12 personnes auditionnées

66% de taux de participation

COMMISSION CULTURE/ JEUNESSE/ SPORT - CCJS -

TRAVAUX CCJS



13%

des travaux du CESE-NC ont été traités par la CCJS.

Cette commission a été peu sollicitée en 2024, un des secteurs qui en période de crise, subit les coupes budgétaires conséquentes.

La commission de la culture, de la jeunesse et des sports a travaillé sur : **4 études**, à savoir :

- 1- L'impact de la culture de proximité,
- 2- la reconnaissance des professions artistiques en NC,
- 3- le financement d'œuvres d'art dans les constructions et infrastructures publiques,
- 4- le **PS2R**.

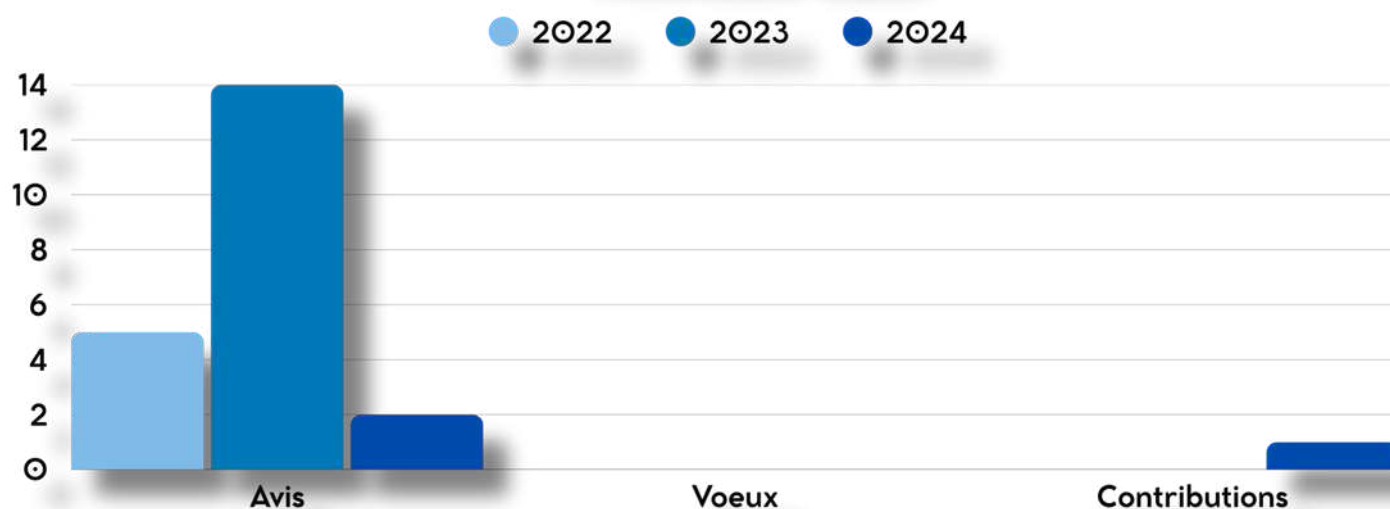
9 réunions

46 personnes auditionnées

77% de taux de participation

COMMISSION ENVIRONNEMENT/ AMENAGEMENT / INFRASTRUCTURES - CEAI -

TRAVAUX CEAI



13%

des travaux du CESE-NC ont été traités par la CEAI.

Cette commission a été peu sollicitée en 2024 soulignant le peu de textes émis durant cette année particulière, les priorités ayant été réévaluées sur d'autres domaines.

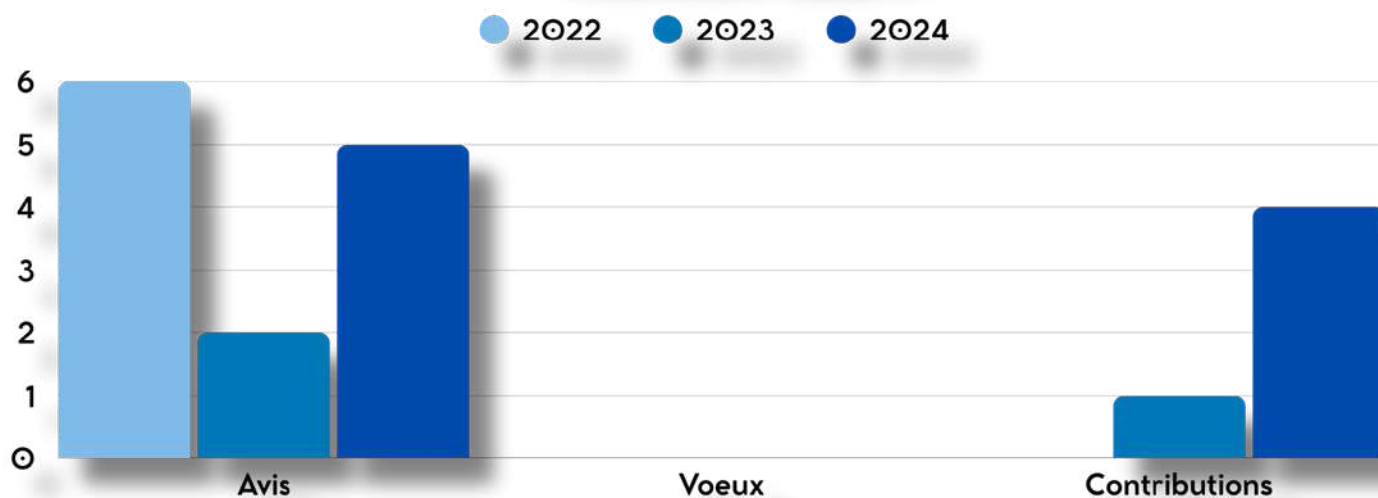
La commission de l'environnement, de l'aménagement et des infrastructures a travaillé sur **3 études**, à savoir :

- 1- L'interdiction de mise sur le marché de divers produits en matière plastique,
- 2- la stratégie calédonienne de changement climatique,
- 3- le **PS2R**.

16 réunions
21 personnes auditionnées
73% de taux de participation

COMMISSION ENSEIGNEMENT/ ÉDUCATION / TRAVAIL / FORMATION - CEETF -

TRAVAUX CEETF



30%

des travaux du CESE-NC ont été traités par la CEETF.

Cette commission a été sollicitée en 2024 montrant ainsi l'urgence des conditions de travail post émeutes.

La commission de l'enseignement, de l'éducation, du travail et de la formation a travaillé sur **9 études**, notamment :

- la déclaration nominative préalable à l'embauche, le soutien aux acteurs économiques touchés par la crise, les allocations de chômage partiel spécifique, les mesures d'urgence CAFAT, le **PS2R**, etc,

20 réunions

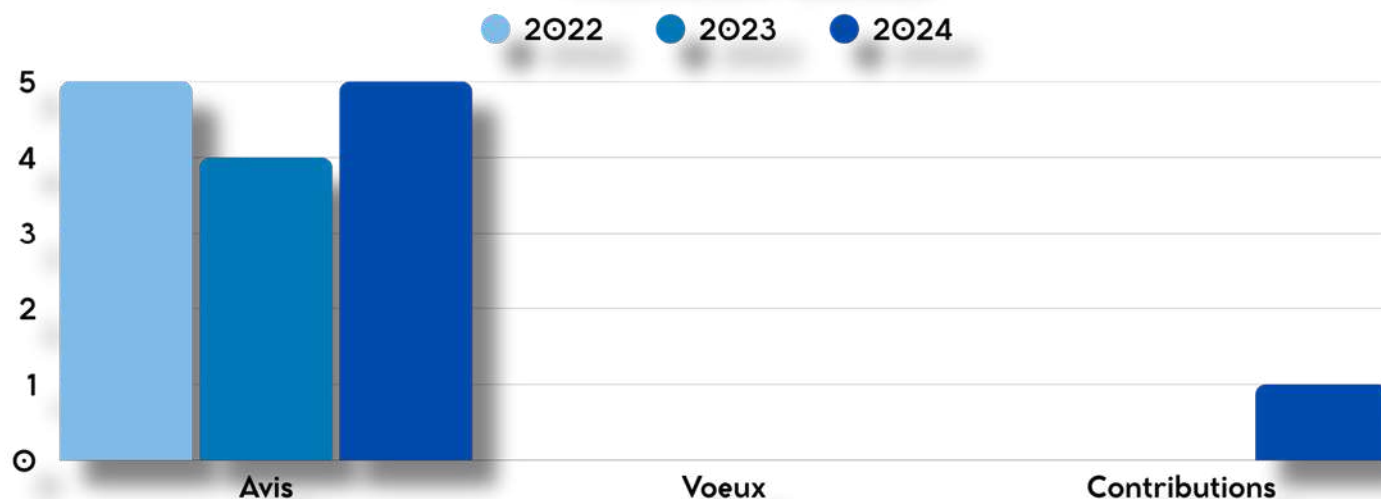
56 personnes auditionnées

69% de taux de participation

COMMISSION MINES / METTALURGIE / ENERGIES

- CMME -

TRAVAUX CMME



20%

des travaux du CESE-NC ont été traités par la CMME.

Cette commission a été sollicitée en 2024 relevant ainsi l'urgence des conditions de travail post émeutes sur les mines.

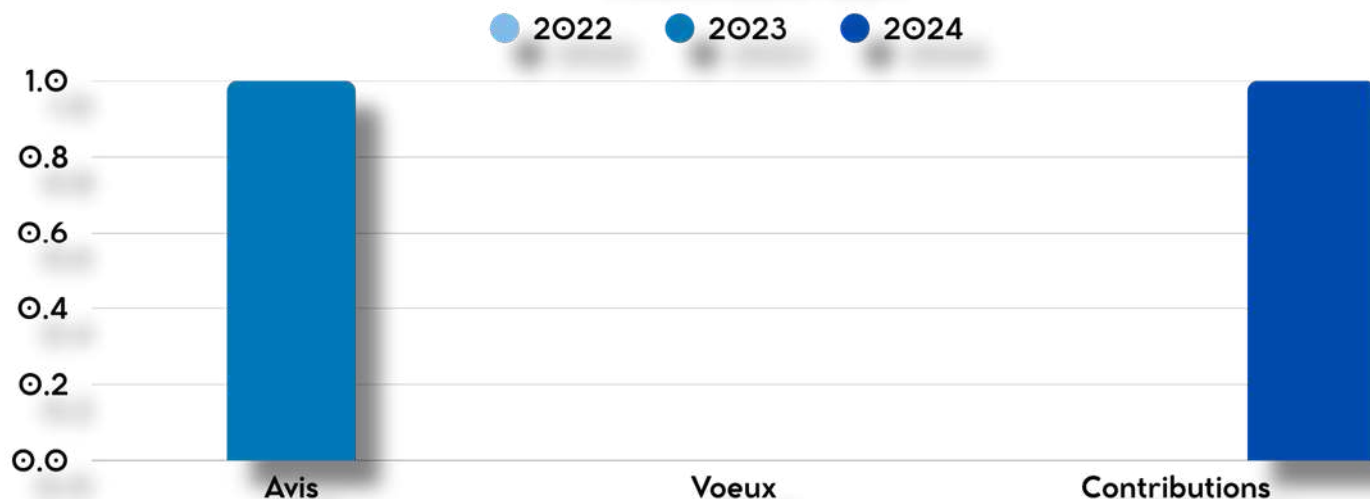
La commission des mines, de la métallurgie et des énergies, a travaillé sur **6 études**, notamment :

- mesures d'urgence pour rétablir l'équilibre financier du système électrique, aide énergie exceptionnelle au bénéfice de ménages impactés par la crise, redevance superficielle perçue au titre du cde minier, **PS2R**, etc.

16 réunions
30 personnes auditionnées
72% de taux de participation

COMMISSION TOURISME - CDT -

TRAVAUX CDT



7%

des travaux du CESE-NC ont été traités par la CDT.

Cette commission a très peu été sollicitée en 2024 démontrant au même titre que la culture, que les secteurs prioritaires sont autres pour les élus.

La commission du développement touristique, a travaillé sur **1 étude** :

- le PS2R

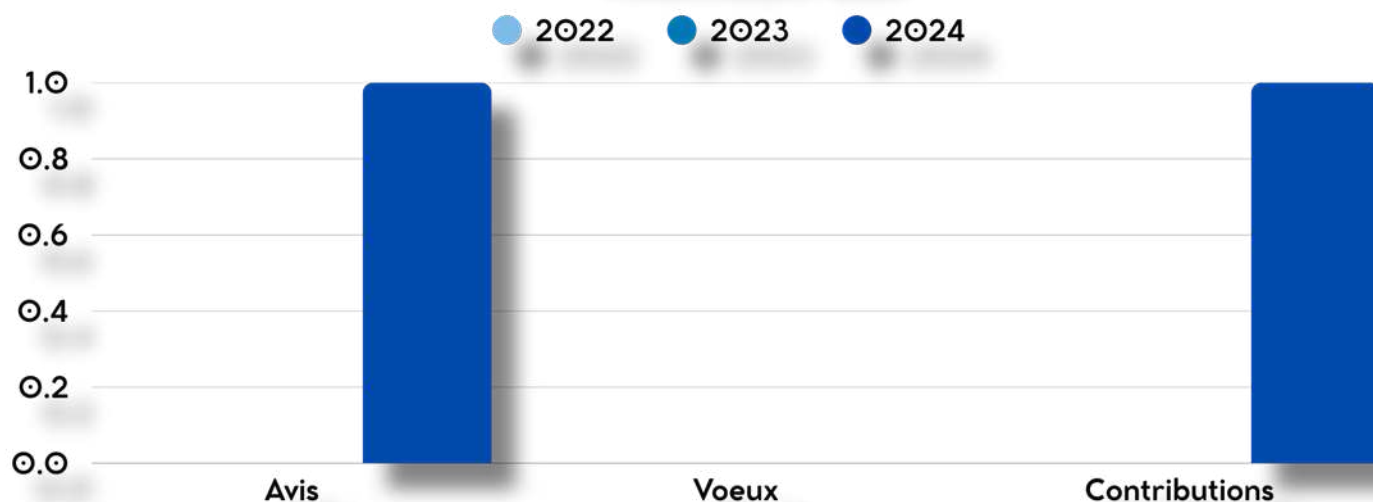
2 réunions

2 personnes auditionnées

82% de taux de participation

COMMISSION CONDITION FEMININE - CCF -

TRAVAUX CCF



7%

des travaux du CESE-NC ont été traités par la CCF.

Cette commission a très peu été sollicitée en 2024 montrant au même titre que la culture ou le tourisme, que les priorités sont autres pour les élus.

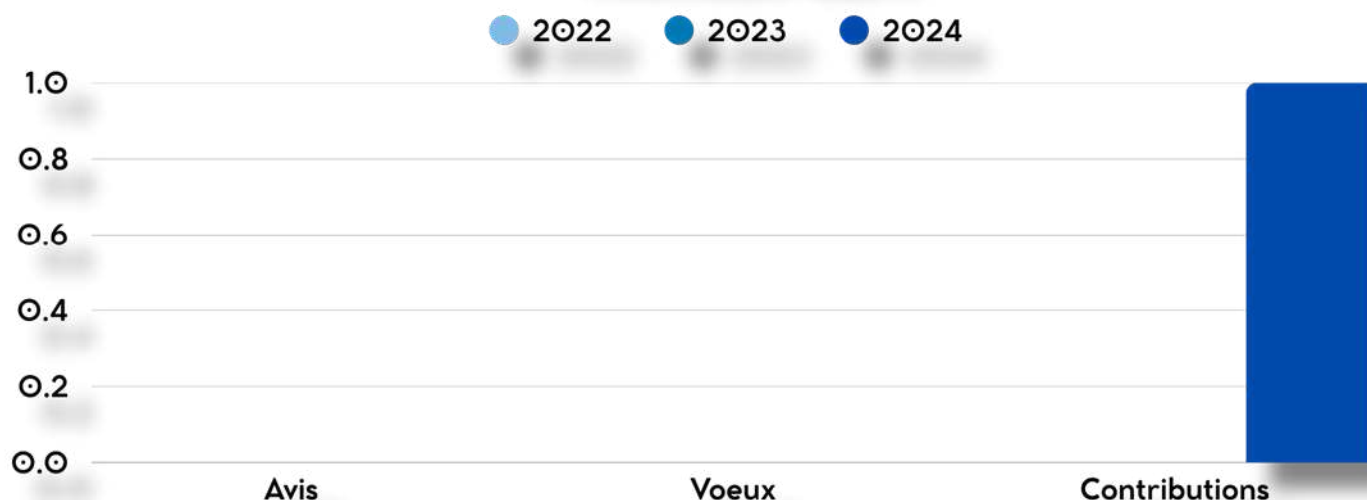
La commission de la condition féminine a travaillé sur **2 études**:

- 1- le pack solidaire serviettes hygiéniques lavable,
- 2- le PS2R

5 réunions
2 personnes auditionnées
55% de taux de participation

COMMISSION EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES - CEPP -

TRAVAUX CEPP



3%

des travaux du CESE-NC ont été traités par la CEPP.

Cette commission a été peu sollicitée en 2024 puisque récemment créée, elle a uniquement contribué au plan S2R.

La commission de l'évaluation des politiques publiques, a travaillé sur
: **1 étude**,

- le PS2R

3 réunions

2 personnes auditionnées

91% de taux de participation

DOTATIONS BUDGETAIRES (EN XPF)

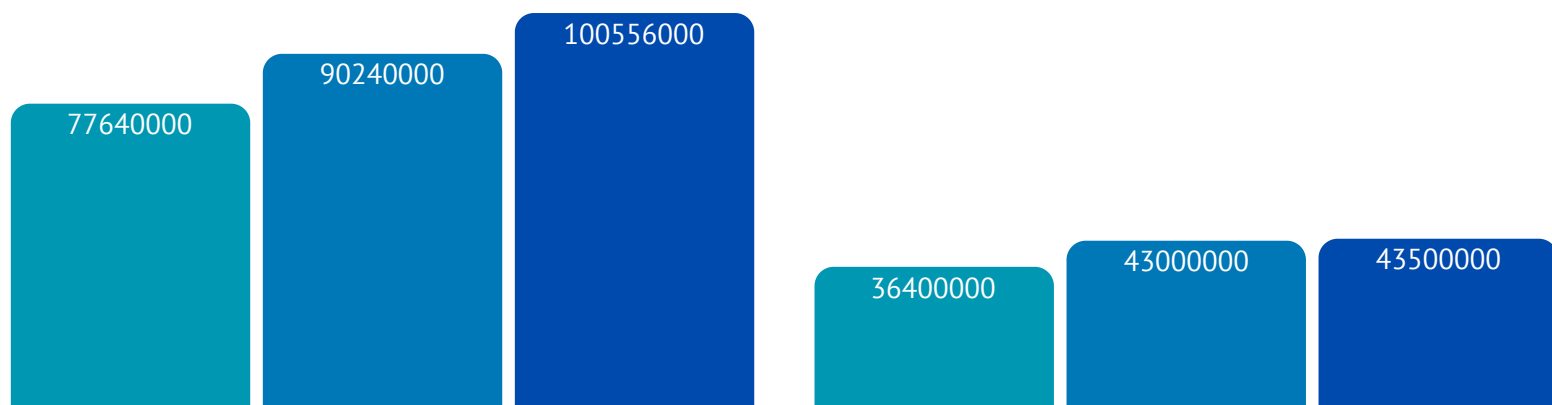
	2022	2023	2024
FONCTIONNEMENT	77.640.000	90.240.000	100.556.000
DONT VACATIONS	36.400.000	43.000.000	43.500.000

Les dotations budgétaires, malgré les **restrictions imposées par la gouvernement** pour diminuer les dépenses publiques en fonctionnement, sont en **progression** démontrant ainsi le **soutien des élus envers le CESE-NC**. Ainsi, les chantiers d'études souhaités par le président de l'institution ont pu être mis en œuvre à savoir :

- l'EPP en partenariat avec le GVT / CNC / CESE-NC / CTC / UNC
- la plateforme des pétitions citoyennes, dont une dotation de 2 millions a été octroyée fin 2024 pour sa mise en ligne.

Dotations budgétaires du CESE-NC

● 2022 ● 2023 ● 2024



NOTRE STRATEGIE 2025

01 ■ EPP / PARTENARIAT

Pérenniser et valoriser le partenariat mis en place entre GVT / CNC / CESE-NC / CTC / UNC et finaliser l'EPP test relative à la formation professionnelle des jeunes les plus éloignés de l'emploi.

02 ■ PETITIONS CITOYENNES

La démarche entreprise depuis 2023, s'est concrétisée en 2024 avec le concours de nos prestataires pour une mise ligne début 2025. Ce projet tant attendu devra vivre et être soutenu par l'ensembles des acteurs publics et privés de la NC. A ce titre, une campagne de communication sera mise en œuvre pour que les médias calédoniens et autres, relaient et portent l'intérêt de ce nouveau projet en lien avec la population .

03 ■ RECRUTEMENT

Le CESE-NC devra faire face à des départs de personnel (2 au bureau des études). En effet, ce dernier, cœur du métier de l'institution, devra relever ce défi de trouver des candidats dans un contexte de métiers pénuriques. Des pistes sont d'ores et déjà exploitées.

04 ■ AVENIR DU CESE

Dans le cadre du futur institutionnel de la NC, le CESE-NC est force de propositions auprès des décideurs et de l'Etat, sur la base des travaux effectués lors de la précédente mandature et mise à jour en septembre 2024. Le but est de renforcer les relations avec l'Etat et notamment le nouveau Haut-commissaire.

CONCLUSION

2025 sera une année de défis, tant dans les domaines institutionnels que professionnels. Les conseillers seront présents ainsi que les agents pour aborder cette nouvelle période phare pour la Nouvelle-Calédonie. La représentation de la société civile organisée aura ici toute sa place et son rôle pour porter la voix du peuple calédonien.

LISTE DES TRAVAUX

Avis 01/2024 du 17 janvier 2024 proposition de délibération cadre relative à l'engagement des réformes structurelles et à la mise en place de diverses mesures d'urgence destinées à rétablir l'équilibre financier du système électrique de Nouvelle-Calédonie, selon la procédure d'urgence. (CDEFB - CMME avis défavorable)

Avis 02/2024 du 16 février 2024 proposition de loi du pays relative à l'économie sociale, solidaire et résiliente, selon la procédure normale. (CDEFB avis réservé)

Avis 03/2024 du 16 février 2024 projet de loi de pays portant diverses dispositions relatives au droit du travail et de la protection sociale selon la procédure normale. (CEETF - CSPS avis favorable)

Avis 04/2024 du 16 février 2024 projet de délibération relative aux activités professionnelles en milieu hyperbare selon la procédure normale. (CEETF - CSPS avis favorable)

Avis 05/2024 du 08 mars 2024 l'avant-projet de loi du pays portant diverses mesures en matière de régulation des marchés, selon la procédure normale. (CDEFB avis favorable)

Avis 06/2024 du 03 avril 2024 avant-projet de loi du pays portant diverses mesures d'urgence en faveur de la caisse locale de retraites et relatives à l'attractivité du secteur de la fonction publique, accompagnée de son projet de délibération selon la procédure normale. (CEETF - CSPS avis favorable)

Avis 07/2024 du 20 mars 2024 projet de délibération instituant une allocation de chômage partiel spécifique de soutien aux acteurs économiques touchés par les conséquences économiques liées à la crise du Nickel en Nouvelle-Calédonie, selon la procédure d'urgence. (CEETF - CDEFB avis favorable)

Avis 08/2024 du 12 avril 2024 projet de délibération portant reconnaissance des professions artistiques de Nouvelle-Calédonie, selon la procédure normale. (CCJS avis favorable)

Avis 09/2024 du 12 avril 2024 projet de délibération portant financement d'œuvres d'art dans les constructions et infrastructures publiques réalisées ou financées par la Nouvelle-Calédonie, selon la procédure normale. (CCJS avis favorable)

Avis 10/2024 du 17 avril 2024 projet de délibération portant actualisation des mentions obligatoires de la déclaration nominative préalable à l'embauche prévue à l'article Lp. 421-3 du code du travail de Nouvelle-Calédonie, selon la procédure d'urgence. (CEETF avis favorable)

LISTE DES TRAVAUX

Avis 11/2024 du 07 mai 2024 projet de délibération prise pour l'application de la loi du pays XXX relative à l'identification et à la cession des carnivores domestiques en Nouvelle-Calédonie, selon la procédure normale. (CAEFP avis favorable).

Avis 12/2024 du 02 août 2024 proposition de délibération instituant le pack solidaire serviettes hygiéniques lavables SHL pour la jeune fille âgée de 10 ans à 25 ans, selon la procédure normale. (CDF-CSPS avis favorable).

Avis 13/2024 du 08 août 2024 projet de délibération portant modification de la délibération modifiée n°195 du 5 mars 2012 relative au système électrique de la Nouvelle-Calédonie, selon la procédure d'urgence. (CDEFB - CMME avis favorable).

Avis 14/2024 du 08 août 2024 proposition de loi du pays modifiant la délibération cadre modifiée n°49 du 28 décembre 1989 relative à l'aide médicale et aux aides sociales, selon la procédure d'urgence. (CSPS avis favorable).

Avis 15/2024 du 22 août 2024 projet de délibération relative à la création d'une aide énergie exceptionnelle au bénéfice des ménages impactés par la crise débutée en mai 2024, selon la procédure d'urgence. (CDEFB - CMME avis favorable).

Avis 16/2024 du 04 novembre 2024 :

- le projet de délibération déclarant l'urgence climatique et environnementale en Nouvelle-Calédonie et définissant la stratégie calédonienne du changement climatique; selon la procédure normale. (CEAI avis favorable)
- le projet de délibération portant création d'un fonds de résilience calédonien du changement climatique; selon la procédure normale (CEAI avis favorable)

Avis 17/2024 du 08 novembre 2024 projet de délibération portant revalorisation des tarifs de la redevance superficielle perçue au titre du code minier de la Nouvelle-Calédonie, selon la procédure normale. (CMME avis réservé)

Avis 18/2024 du 08 novembre 2024 projet de délibération portant création d'un fonds de conservation de la mer de Corail, selon la procédure normale. (CEAI avis favorable)

Avis 19/2024 du 22 novembre 2024 avant-projet de loi du pays portant modification de la loi du pays n°2019-2 du 21 janvier 2019 relative à l'interdiction de mise sur le marché de divers produits en matières plastiques, selon la procédure normale. (CEAI - CDEFB avis favorable)

LISTE DES TRAVAUX

Avis 20/2024 du 22 novembre 2024 proposition de délibération portant création du haut conseil de l'économie sociale et solidaire, selon la procédure urgente. (CDEFB avis réservé)

Avis 21/2024 du 23 décembre 2024 proposition de loi du pays relative à la solidarité et à la lutte contre le gaspillage, selon la procédure normale. (CDEFB avis réservé)

Avis 22/2024 du 23 décembre 2024 proposition de loi du pays relative à l'exploitation des oeuvres cinématographiques dans les établissements de spectacles cinématographiques en Nouvelle-Calédonie, selon la procédure urgente. (CDEFB avis réservé)

Avis 23/2024 du 15 janvier 2025 projet de délibération relative au fonds autonome de compensation en santé publique, selon la procédure normale. (CSPS avis favorable)

Avis 24/2024 du 22 janvier 2025 avant-projet de loi du pays portant modification de la partie législative du code de commerce applicable en Nouvelle-Calédonie, selon la procédure normale. (CSPS avis réservé).

Voeu 01/2024 du 01 mars 2024 autosaisine concernant " L'impact de la culture de proximité ". (CCJS avis favorable).

Voeu 02/2024 du 03 mai 2024 autosaisine intitulée: "Vers une paupérisation de la société calédonienne: la situation des personnes marginalisées". (CSPS - CAC avis favorable)

Contribution 01/2024 du 13 juin 2024 projet de délibération instituant des mesures exceptionnelles liées aux exactions débutées en mai 2024 en Nouvelle-Calédonie, selon la procédure d'urgence. (CEETF avis favorable)

Contribution 02/2024 du 28 juin 2024 projet de loi du pays favorisant l'insertion des travailleurs en situation de handicap par le travail intérimaire, selon la procédure normale. (CEETF - CSPS avis favorable)

Contribution 03/2024 du 05 juillet 2024 avant-projet de loi du pays relatif à la représentativité patronale accompagnée de son projet de délibération d'application, selon la procédure normale. (CEETF avis favorable)

Contribution 04/2024 du 13 septembre 2024 plan de sauvegarde, de refondation et de reconstruction (S2R), selon la procédure d'urgence. (10 commissions avis favorable)

**MERCI POUR
VOTRE ATTENTION !**

CONTACTS

Service communication
27-06-85 / 27-08-47

cese.communication@cese.nc

 : **CESE de la Nouvelle-Calédonie**

www.cese.nc